



CADRE DES ATELIERS DE PRATIQUE DE REVISION ASTROLOGIQUE COLLECTIVE

1. Cadre donné par l'enseignante en supervision

Véronique Wagner **s'engage** à proposer la participation à cet atelier, uniquement aux personnes dont elle a préalablement pu jauger la capacité de respect du cadre de cet atelier.

Véronique Wagner se porte **garante** de ne pas conserver dans le groupe, un/e participant/e qui manifestera un comportement inapproprié au respect de ce cadre.

2. Anonymisation des cartes du ciel

Chaque carte du ciel amenée dans l'atelier de pratique collective doit être **strictement anonymisée**. Aucun prénom ni nom ne doit apparaître.

3. Motifs d'étude d'une carte du ciel

A) Lorsqu'une personne de notre connaissance traverse une difficulté et qu'elle a donné son accord pour recevoir un retour d'analyse astrologique.

Objectif : mettre du sens sur ce qu'elle vit.

B) Lorsqu'il s'agit de mieux comprendre ce que vit une personne, à travers la conscience que peut offrir l'astrologie.

Objectif : Mettre de la clarté sur l'interprétation astrologique d'une situation observée, afin d'élargir et parfaire sa propre justesse dans l'analyse astrologique.

C) Lorsqu'une difficulté technique d'analyse est rencontrée

Objectif : progresser dans la technique de la pratique astrologique, afin d'améliorer la qualité de l'interprétation.

3. Attitude éthique demandée après l'analyse

A) Pour une carte étudiée avec le consentement de la personne concernée, la restitution des éléments abordés doit être adaptée à sa capacité de réception, de compréhension et d'intégration.

B et C) Pour une carte étudiée sans demande préalable de la personne concernée, il est essentiel de ne pas interpeler, ne pas communiquer, ni interagir avec cette personne à propos de ce qui a été évoqué en atelier. La personne n'ayant pas formulé de demande, toute démarche en ce sens serait intrusive et ingérante.